

# **NOTE DE PRESENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 ET DES BUDGETS PRIMITIFS 2025**

## **I - Dispositions communes**

L'article 107 de la loi NOTRe a modifié l'article L.2313-1 du CGCT relatif à la publicité des budgets et des comptes.

Dans les communes et leurs établissements publics, tout comme dans les départements, les régions et les métropoles, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au budget et au compte administratif.

L'Agglomération met déjà en œuvre ces mesures d'information depuis de nombreuses années dans la mesure où les tableaux annexés aux délibérations relatives au vote des comptes administratifs et des budgets primitifs allaient déjà au-delà de ces obligations réglementaires. En effet, alors que la présentation doit se faire uniquement par nature et de manière simplifiée par fonction, ces tableaux présentent le budget en détaillant au sein de chaque nature, les fonctions et les gestionnaires des crédits. Des commentaires viennent également préciser le contenu des dépenses et recettes projetées sur chaque ligne d'exécution. Enfin, une présentation des budgets consolidés est produite à l'appui des délibérations relatives au vote des comptes administratifs. Les élus disposent ainsi d'un vaste ensemble de données à même de leur permettre de se forger un avis éclairé sur la portée et le contenu de l'autorisation budgétaire et les conditions de son exécution.

Il est également rappelé que les rapporteurs de chaque budget appuient leur exposé devant le conseil communautaire d'une projection sur écran permettant de mettre en avant les éléments financiers les plus significatifs.

Au-delà des exposés et débats qui ont lieu notamment au sein de la commission « Ressources », la présente note a donc pour ambition de synthétiser les données présentées et débattues lors du processus d'élaboration budgétaire et de rendre accessibles au public les engagements et autorisations financières pris à travers l'adoption des comptes administratifs et des budgets primitifs couvrant la sphère des compétences communautaires.

## **II – La sphère budgétaire et comptable consolidée de la CABA**

Composé d'un budget principal et de 9 budgets annexes, le poids financier de la CABA peut être apprécié à travers quelques chiffres.

Hors transferts entre budgets, les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement se sont établies en 2024 respectivement à 64,08 M€ et 54,3 M€ générant une capacité d'autofinancement de 9,78 M€ non compris les excédents de fonctionnement reportés qui s'élevaient à 4,5 M€.

Les montants des recettes et des dépenses d'investissement constatés dans les comptes administratifs représentent respectivement 20,01 M€ et 20,08 M€. En intégrant les différents déficits ou excédents d'investissement de 2023, les opérations d'ordre et les restes à réaliser à reporter dans les budgets 2025 soit 10,69 M€ en recettes et 11,49 M€ en dépenses, on relève un excédent de financement de 1,87 M€.

Pour autant, s'inscrivant pleinement dans l'objectif stratégique majeur qui est celui de l'Intercommunalité de « favoriser l'investissement », l'affectation des résultats va très au-delà des nécessités de l'équilibre budgétaire et fixe à 2,7 M€ la part totale des différents excédents de fonctionnement versés au capital.

Enfin, le poids de la dette consolidée au 31/12/2024 s'élevait à 55,5 M€, le taux moyen des intérêts payés s'établissant à 1,96 %.

Pour 2025, les tableaux ci-après récapitulent cette situation consolidée :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Recettes</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Résultat de fonctionnement 2024 reporté (002)	5 034 698,04
Produits des services (70-71-72)	20 125 500,00
Impôts et taxes (73)	24 811 000,00
Fiscalité locale (731)	9 124 000,00
Dotations, subventions et participations (74)	9 547 700,00
Autres produits de gestion courante (75)	1 672 000,00
Atténuations de charges (013)	684 000,00
Produits financiers (76)	36 000,00
Produits exceptionnels (77)	1 690 950,00
<b>Totaux</b>	<b>72 725 848,04</b>
<b>Dépenses</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Charges à caractère général (011)	24 549 756,54
Charges de personnel (012)	16 991 700,00
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)	461 941,50
Autres charges de gestion courante (65)	10 609 800,00
Atténuations de produits (014)	8 305 500,00
Charges financières (66)	1 324 300,00
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	477 750,00
<b>Totaux</b>	<b>62 720 748,04</b>
<b>Résultat global de fonctionnement</b>	<b>10 005 100,00</b>
Solde des mouvements d'ordre entre sections	10 005 100,00
Résultat budgétaire	0,00

<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Recettes</b>	<b>Reports de crédits 2024</b>	<b>Crédits nouveaux</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Résultat d'investissement reporté (001)		6 064 980,14	6 064 980,14
Fonds propres (10)	0,00	5 965 000,00	5 965 000,00
Subventions d'investissement perçues (13)	7 440 884,19	5 658 000,00	13 098 884,19
Autres produits (024-23-27-458)	1 463 474,71	1 637 000,00	3 100 474,71
Produit des emprunts (16)	1 790 000,00	12 666 000,00	14 456 000,00
<b>Totaux</b>	<b>10 694 358,90</b>	<b>31 990 980,14</b>	<b>42 685 339,04</b>
<b>Dépenses</b>	<b>Reports de crédits 2024</b>	<b>Crédits nouveaux</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Résultat d'investissement reporté (001)		3 400 621,54	3 400 621,54
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	9 616 925,25	27 999 163,02	37 616 088,27
Autres dépenses d'investissement (204-26-27-458)	1 875 411,47	2 688 200,00	4 563 611,47
Dépenses imprévues d'investissement (020)	0,00	191 755,27	191 755,27
Amortissement du capital des emprunts (16)	0,00	6 918 362,49	6 918 362,49
<b>Totaux</b>	<b>11 492 336,72</b>	<b>41 198 102,32</b>	<b>52 690 439,04</b>
Résultat 2025 de la section d'investissement	-797 977,82	-9 207 122,18	-10 005 100,00
Solde des opérations d'ordre entre sections		10 005 100,00	10 005 100,00
Résultat budgétaire			0,00

Au-delà de ces chiffres, le montant des crédits de paiement à mobiliser au cours des prochains exercices pour couvrir les autorisations de programme ouvertes s'élève à 7,5 M€.

Tous ces éléments mettent en avant l'importance du cycle d'investissement dans lequel est entrée la collectivité, cycle qui s'étalera jusqu'à l'horizon 2028.

Comme cela a été vu lors de la présentation de la programmation envisagée du Plan Pluriannuel d'Investissement du Rapport d'Orientations Budgétaires, elle va à court terme être très importante et conduire à un accroissement de la dette de la collectivité. Cette évolution de l'en-cours des prêts restera néanmoins supportable si la CAF consolidée d'Aurillac Agglo se maintient au-delà de 9 M€.

### III – Le Budget Principal

#### 1 – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Les résultats budgétaires de l'exercice 2024 sont les suivants :

	2024
Section de fonctionnement	2 105 983,54 €
Section d'investissement	2 923 310,38 €

Le résultat d'investissement de 2024 sera repris en report au compte 001 – Recettes au budget primitif 2025.

L'affectation du résultat de fonctionnement est proposée en report au 002 - Recettes du budget de fonctionnement 2025 à hauteur de 1 605 983,54 € et au compte 1068 pour un montant de 500 000 €, soit bien au-delà du minimum légal, le besoin de financement de la section d'investissement étant nul.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Résultat de fonctionnement 2023 reporté (002)	1 696 137,22	1 696 137,22
Produits des services (70-71-72)	368 100,00	378 882,76
Impôts et taxes (73)	23 403 200,00	23 421 209,73
Dotations, subventions et participations (74)	7 193 400,00	7 227 258,91
Autres produits de gestion courante (75)	182 100,00	273 795,03
Atténuations de charges (013)	430 000,00	463 469,78
Produits financiers (76)	29 000,00	62 371,40
Produits exceptionnels (77) et provisions (78)	10 000,00	18 430,38
<b>Totaux</b>	<b>33 311 937,22</b>	<b>33 541 555,21</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Charges à caractère général (011)	3 905 787,22	3 358 659,23
Charges de personnel (012)	6 590 000,00	6 335 023,33
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)		
Autres charges de gestion courante (65)	10 349 050,00	10 156 188,35
Atténuations de produits (014)	7 425 500,00	7 423 801,13
Charges financières (66)	470 000,00	412 953,80
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	31 600,00	22 990,82
<b>Totaux</b>	<b>28 771 937,22</b>	<b>27 709 616,66</b>
<b>Résultat d'exploitation 2024</b>	<b>4 540 000,00</b>	<b>5 831 938,55</b>
Solde des mouvements d'ordre entre sections	4 540 000,00	3 725 955,01
<b>Résultat budgétaire</b>	<b>0,00</b>	<b>2 105 983,54</b>

Les recettes fiscales de 2024 ont été supérieures de 2,4% à celles de 2023 du fait de la revalorisation des bases de 3,9%. La fraction de TVA perçue en 2024 est équivalente à celle perçue en 2023 mais reste très largement inférieure à la notification de début d'année de presque 600 k€.

Concernant la DGF, le montant perçu s'est élevé à 5 469 015 € soit une baisse de 50 792 € par rapport à 2023.

Au total, les recettes réelles de fonctionnement ont progressé de 1 007 015 € entre 2023 et 2024.

Les dépenses de fonctionnement ont été inférieures à la prévision d'environ 1,06 M€, ce qui a permis de dégager un résultat d'exploitation de 5,8 M€. Ce résultat permet de constater un niveau d'autofinancement de 4,1 M€ même s'il est inférieur à celui de 2022 et 2023, il reste un peu au-dessus du niveau minimum de 4 M€.

Les dépenses liées aux achats à caractère général, bien qu'encore impactées par les effets de l'inflation, ont été inférieures à la prévision grâce à des efforts de gestion. Les charges de personnel ont été supérieures à celles de 2023 de 10,2%. Les charges financières ont été en forte hausse du fait, d'une part, de la hausse des taux d'intérêt et, d'autre part, de la hausse de la dette.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Restes à réaliser</b>
Résultat d'investissement 2023 reporté (001)	1 804 240,24	1 804 240,24	
Fonds propres (10)	3 570 000,00	2 409 899,68	
Subventions d'investissement perçues (13)	4 837 977,19	2 246 732,69	2 508 597,97
Autres produits (024-20-204-21-23-27-458)	1 673 125,77	29 978,23	808 974,81
Produit des emprunts (16)	3 406 600,00	91 937,17	
Solde des mouvements d'ordre entre sections	4 540 000,00	3 725 955,01	
<b>Totaux</b>	<b>19 831 943,20</b>	<b>10 308 743,02</b>	<b>3 317 572,78</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Restes à réaliser</b>
Résultat d'investissement 2023 reporté (001)			
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	12 855 322,94	2 837 618,80	4 707 623,43
Autres dépenses d'investissement (204-24-26-27-458-13)	4 136 620,26	1 832 793,22	1 628 504,58
Dépenses imprévues d'investissement (020)			
Amortissement du capital des emprunts (16)	2 840 000,00	2 715 020,62	
<b>Totaux</b>	<b>19 831 943,20</b>	<b>7 385 432,64</b>	<b>6 336 128,01</b>
<b>Résultat budgétaire d'investissement 2024</b>	<b>0,00</b>	<b>2 923 310,38</b>	
<b>Solde des RAR</b>			<b>-3 018 555,23</b>
<b>Besoin de de financement de la SI (après intégration des RAR)</b>			<b>-95 244,85</b>

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2024 ont principalement concerné :

- les subventions d'investissement aux budgets annexes de l'Eau, de l'Assainissement et de l'aéroport ;
- le soutien territorial aux communes membres ;
- les subventions aux particuliers dans le cadre de l'amélioration de l'habitat (OPAH et OPAH-RU) ;
- les aménagements liés aux compétences GEPU et la GEMAPI sur le territoire ;
- l'étude sur le schéma communautaire des mobilités ;
- le lancement des études pour la rénovation et l'agrandissement du boulodrome ;
- la rénovation du platelage au Puech des Ouilhes ;
- le remplacement des roulottes à Lascelles ;
- la reprise du platelage au rocher de Carlat ;
- les travaux de rénovation du rez-de-chaussée du bâtiment de la Paix.

Les recettes d'investissement ont été générées par des fonds propres (c'est-à-dire des recettes du FCTVA, du résultat 2023 reporté et l'affectation du résultat de fonctionnement 2023) et des subventions.

L'année 2024 a vu la dette du budget principal diminuer de 12%, le capital restant dû s'établissant en fin d'exercice à 19,1 M€ soit une capacité de désendettement de 4,62 années.

## **2 – LE BUDGET PRIMITIF 2025**

Le budget primitif pour l'exercice 2025 a été construit conformément aux données exposées lors du Débat d'Orientations Budgétaires du Conseil Communautaire du 24 février dernier.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Résultat de fonctionnement 2024 reporté (002)	1 609 627,96
Produits des services (70-71-72)	355 500,00
Impôts et taxes (73)	13 961 000,00
Fiscalité locale (731)	9 124 000,00
Dotations, subventions et participations (74)	7 153 200,00
Autres produits de gestion courante (75)	150 000,00
Atténuations de charges (013)	450 000,00
Produits financiers (76)	36 000,00
Produits exceptionnels (77)	12 100,00
<b>Totaux</b>	<b>32 851 427,96</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Charges à caractère général (011)	3 691 127,96
Charges de personnel (012)	6 903 700,00
Autres charges de gestion courante (65)	10 383 600,00
Atténuations de produits (014)	7 310 500,00
Charges financières (66)	441 000,00
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	26 500,00
<b>Totaux</b>	<b>28 756 427,96</b>
<b>Résultat global de fonctionnement</b>	<b>4 095 000,00</b>
Solde des mouvements d'ordre entre sections	4 095 000,00
Résultat budgétaire	0,00

### Les charges :

Le total des charges réelles proposé est strictement équivalent à celui du budget primitif de 2024.

En revanche, les charges de personnel sont prévues en hausse de 4,8% car elles intègrent l'augmentation de 3 points des cotisations CNRACL au 01/01/2025, les effets du GVT, la revalorisation du RIFSEEP et les impacts des recrutements ponctuels à prévoir pour la restructuration de certains services.

Les charges à caractère général sont prévues en baisse par rapport au BP 2024 mais en hausse si la comparaison se fait avec le compte administratif 2024.

Les autres charges de gestion courante qui comprennent les subventions versées sont en progression de 2,2%.

Comme les années précédentes, une enveloppe financière relative aux dépenses imprévues a été prévue à l'intérieur du chapitre 011. Elle a vocation, soit à être ventilée sur les autres chapitres de fonctionnement si des besoins particuliers étaient constatés au cours de l'exercice, soit à être transférée en investissement.

### Les recettes :

Les produits des services devraient être stables par rapport aux chiffres constatés en 2024.

Les bases de recettes fiscales sont en augmentation de 1,7% en 2025. Les fractions de TVA sont annoncées au même niveau qu'en 2024.

Les attributions de DGF n'ont pas encore été notifiées par la Préfecture ni même mises en ligne. Elles ont été estimées pour la part « intercommunalité » à 2,09 M€. Quant à la dotation part « compensation », elle est attendue à 3,3 M€.

Enfin, l'enveloppe nationale du FPIC étant stable, il a été retenu une valeur identique au montant encaissé en 2024.

L'autofinancement prévisionnel est de 2,5 millions d'euros (hors résultat reporté).

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Restes à Réaliser 2024</b>	<b>Crédits nouveaux</b>	<b>Total Budget Primitif 2025</b>
Résultat d'investissement reporté (001)		2 932 991,08	2 932 991,08
Fonds propres (10)		3 100 000,00	3 100 000,00
Subventions d'investissement perçues (13)	2 508 597,97	2 642 000,00	5 150 597,97
Autres produits (024-23-27-458)	808 974,81	412 000,00	1 220 974,81
Produit des emprunts (16)		7 156 000,00	7 156 000,00
<b>Totaux</b>	<b>3 317 572,78</b>	<b>16 242 991,08</b>	<b>19 560 563,86</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Restes à Réaliser 2024</b>	<b>Crédits nouveaux</b>	<b>Total Budget Primitif 2025</b>
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	4 707 623,43	12 436 235,85	17 143 859,28
Autres dépenses d'investissement (204-26-27-458)	1 628 504,58	2 148 200,00	3 776 704,58
Amortissement du capital des emprunts (16)		2 735 000,00	2 735 000,00
<b>Totaux</b>	<b>6 336 128,01</b>	<b>17 319 435,85</b>	<b>23 655 563,86</b>
Résultat 2025 de la section d'investissement	-3 018 555,23	-1 076 444,77	-4 095 000,00
Solde des opérations d'ordre entre sections		4 095 000,00	4 095 000,00
Résultat budgétaire			0,00

Les grands projets d'équipement pour 2025 concernent :

- le Boulodrome : travaux pour la réhabilitation et l'amélioration énergétique,
- le Puech des Ouilhes : travaux de mises aux normes sur le chemin sur pilotis,
- la poursuite du cheminement autour du lac de Saint Etienne Cantalès,
- l'aménagement de terrains familiaux,
- le lancement de la maîtrise d'œuvre pour le terrain du stade Jean Alric,
- la création d'une ressourcerie,
- la révision générale du PLUiH,
- l'achat et les travaux d'aménagement de bureaux administratifs,
- la GEPU et la GEMAPI : aménagements liés à ces compétences sur le territoire.

Les subventions d'investissement à verser concernent :

- l'OPAH-RU et l'OPAH : poursuite des dispositifs d'aides aux particuliers ;
- le NPNRU : participation à la rénovation du quartier de Marmiers ;
- les fonds de concours aux communes au titre de l'intérêt commun ;
- des aides aux particuliers pour l'acquisition de vélos électriques ;
- les soutiens à l'équipement pour les budgets annexes de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Aéroport.

La section d'investissement est essentiellement équilibrée par des fonds propres, des subventions perçues notamment dans le cadre des contractualisations avec l'Etat, la Région et le Département ou des fonds européens ainsi que par de nouveaux emprunts qui représentent 57 % des dépenses d'équipement.

## IV – Le Budget Annexe de l'Eau

### 1 – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Les résultats budgétaires de l'exercice 2024 sont les suivants :

	2024
Section de fonctionnement	1 733 435,71 €
Section d'investissement	-299 931,75 €

Le résultat d'investissement de 2024 sera repris en report au compte 001 - Dépenses au budget primitif 2025.

L'affectation du résultat de fonctionnement est proposée en report au 002 - Recettes du budget de fonctionnement 2025 à hauteur de 533 435,71 € et au compte 1068 pour un montant de 1 200 000 €, soit bien au-delà de l'affectation minimum qui est nulle.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Résultat de fonctionnement 2023 reporté (002)	516 579,22	516 579,22
Produits des services (70-71-72)	7 702 000,00	7 707 927,21
Autres produits de gestion courante (75)	15 000,00	24 282,71
Atténuations de charges (013)	55 000,00	85 680,31
Produits exceptionnels (77) et provisions (78)	2 000,00	55 671,42
<b>Totaux</b>	<b>8 290 579,22</b>	<b>8 390 140,87</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Charges à caractère général (011)	1 822 000,00	1 433 608,97
Charges de personnel (012)	2 766 000,00	2 642 867,60
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)	80 499,22	
Autres charges de gestion courante (65)	54 000,00	36 576,04
Atténuations de produits (014)	1 430 000,00	1 313 733,00
Charges financières (66)	238 000,00	167 139,73
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	77 780,00	44 424,90
<b>Totaux</b>	<b>6 468 279,22</b>	<b>5 638 350,24</b>
<b>Résultat d'exploitation 2024</b>	<b>1 822 300,00</b>	<b>2 751 790,63</b>
Solde des mouvements d'ordre entre sections	1 822 300,00	1 018 354,92
<b>Résultat budgétaire</b>	<b>0,00</b>	<b>1 733 435,71</b>

Les recettes de fonctionnement encaissées au titre de l'exercice 2024 ont été supérieures à celles de 2023. Cela provient uniquement de l'effet prix du m<sup>3</sup> d'eau vendu. Globalement les recettes de fonctionnement sont légèrement supérieures aux prévisions budgétaires.

Les dépenses de fonctionnement ont été inférieures à la prévision d'environ 830 k€, ce qui a permis de dégager un résultat d'exploitation de plus de 2,75 M€ sur l'exercice (dont 517 k€ de résultat 2023 reporté). Cela est principalement dû à de moindres dépenses sur les achats à caractère général. Les dépenses de personnel ont évolué de seulement 0,3% entre 2023 et 2024. En revanche, les charges financières ont progressé car les taux d'intérêt sont en hausse.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Restes à réaliser</b>
Résultat d'investissement 2023 reporté (001)	519 224,72	519 224,72	
Fonds propres (10)	800 000,00	800 000,00	
Subventions d'investissement perçues (13)	1 173 306,02	354 276,02	165 000,00
Autres produits (024-20-204-21-23-27-458)	200 000,00		
Produit des emprunts (16)	2 800 000,00	0,00	1 200 000,00
Solde des mouvements d'ordre entre sections	1 822 300,00	1 018 354,92	
<b>Totaux</b>	<b>7 314 830,74</b>	<b>2 691 855,66</b>	<b>1 365 000,00</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Restes à réaliser</b>
Résultat d'investissement 2023 reporté (001)			
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	6 402 731,75	2 283 573,69	1 057 162,57
Autres dépenses d'investissement			
Dépenses imprévues d'investissement (020)	102 098,99		
Amortissement du capital des emprunts (16)	810 000,00	708 213,72	
<b>Totaux</b>	<b>7 314 830,74</b>	<b>2 991 787,41</b>	<b>1 057 162,57</b>
<b>Résultat budgétaire d'investissement 2024</b>	<b>0,00</b>	<b>-299 931,75</b>	
<b>Solde des RAR</b>			<b>307 837,43</b>
<b>Excédent de financement de la SI (après intégration des RAR)</b>		<b>7 905,68</b>	

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2024 ont principalement concerné :

- la poursuite de la reprise des branchements plomb ;
- d'importants programmes de rénovation des réseaux sur les communes (ex. : Aurillac, Arpajon, Crandelles, Naucelles, Saint Julien de Jordanne, Sansac de Marmiesse, Ytrac, ...).

Les recettes d'investissement ont été essentiellement constituées par des fonds propres et des subventions.

Le niveau d'endettement au 31/12/2024 s'établissait à 5,5 € soit une capacité de désendettement de 2,46 années.

## **2 – LE BUDGET PRIMITIF 2025**

Le budget primitif pour l'exercice 2025 a été construit conformément aux données exposées lors du Débat d'Orientations Budgétaires du Conseil Communautaire du 24 février dernier.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Résultat de fonctionnement 2024 reporté (002)	533 435,71
Produits des services (70-71-72)	8 066 000,00
Autres produits de gestion courante (75)	22 000,00
Atténuations de charges (013)	70 000,00
Produits exceptionnels (77)	3 600,00
<b>Totaux</b>	<b>8 695 035,71</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Charges à caractère général (011)	2 344 000,00
Charges de personnel (012)	2 867 000,00
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)	108 935,71
Autres charges de gestion courante (65)	54 000,00
Atténuations de produits (014)	980 000,00
Charges financières (66)	185 000,00
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	47 100,00
<b>Totaux</b>	<b>6 586 035,71</b>
<b>Résultat global de fonctionnement</b>	<b>2 109 000,00</b>
Solde des mouvements d'ordre entre sections	2 109 000,00
Résultat budgétaire	0,00

### Les charges :

Le niveau global des charges réelles du budget n'évolue que de 118 k€ par rapport au budget 2024 soit +1,8%. Cette évolution concerne quasi exclusivement les dépenses de personnel. Par ailleurs, le virement à la section d'investissement a pu être augmenté de 130 000 €. Les charges financières vont baisser en 2025.

### Les recettes :

Les recettes liées aux produits des services suivent l'évolution des tarifs qui ont été votés en décembre 2024 (soit + 3,18 %).

L'autofinancement prévisionnel progresse et est porté à 1,6 million d'euros (hors résultat reporté).

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Restes à Réaliser 2024</b>	<b>Crédits nouveaux</b>	<b>Total Budget Primitif 2025</b>
Fonds propres (10)		1 200 000,00	1 200 000,00
Subventions d'investissement perçues (13)	165 000,00	813 000,00	978 000,00
Autres produits (024-23-27-458)		200 000,00	200 000,00
Produit des emprunts (16)	1 200 000,00	1 750 000,00	2 950 000,00
<b>Totaux</b>	<b>1 365 000,00</b>	<b>3 963 000,00</b>	<b>5 328 000,00</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Restes à Réaliser 2024</b>	<b>Crédits nouveaux</b>	<b>Total Budget Primitif 2025</b>
Résultat d'investissement reporté (001)		299 931,75	299 931,75
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	1 057 162,57	5 219 000,00	6 276 162,57
Dépenses imprévues d'investissement (020)		45 905,68	45 905,68
Amortissement du capital des emprunts (16)		815 000,00	815 000,00
<b>Totaux</b>	<b>1 057 162,54</b>	<b>6 379 837,46</b>	<b>7 437 000,00</b>
Résultat 2025 de la section d'investissement	307 837,46	-2 416 837,46	-2 109 000,00
Solde des opérations d'ordre entre sections		2 109 000,00	2 109 000,00
Résultat budgétaire			0,00

Les grands projets d'équipement inscrits en 2025 concernent :

- la régularisation des périmètres de captage (DUP) ;
- la reprise de la chambre à vannes et des réseaux de Clavières et séparation des réseaux d'amenée depuis les puits et les galeries de Velzic ;
- des travaux sur les communes (Aurillac, Lacapelle-Viescamp, Lascelles, Mandailles, Saint Paul des Landes...) ;
- l'interconnexion entre le bourg de Vézac et le grand réseau.

Ces dépenses sont financées par des subventions (Agence de l'Eau Adour-Garonne, Département, Etat et budget principal de la CABA), des fonds propres et de nouveaux emprunts prévisionnels qui représentent environ 47 % des dépenses d'équipement.

## V – Le Budget Annexe de l'Assainissement

### 1 – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Les résultats budgétaires de l'exercice 2024 sont les suivants :

	2024
Section de fonctionnement	1 715 901,49 €
Section d'investissement	-2 571 287,61 €

Le résultat d'investissement de 2024 sera repris en report au compte 001 - Dépenses au budget primitif 2025.

L'affectation du résultat de fonctionnement est proposée en report au 002 - Recettes du budget de fonctionnement 2025 pour 715 901,49 € et au compte 1068 pour un montant de 1 000 000 €, soit bien au-delà de l'affectation minimum qui est nulle.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Résultat de fonctionnement 2023 reporté (002)	682 017,79	682 017,79
Produits des services (70-71-72)	6 289 000,00	6 141 888,44
Dotations, subventions et participations (74)	25 000,00	
Autres produits de gestion courante (75)	15 000,00	42 803,16
Atténuations de charges (013)	20 000,00	3 844,27
Produits exceptionnels (77) et provisions (78)	55 000,00	77 127,71
<b>Totaux</b>	<b>7 086 017,79</b>	<b>6 947 681,37</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Charges à caractère général (011)	2 379 100,00	2 041 720,78
Charges de personnel (012)	2 190 000,00	2 014 684,57
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)	239 417,79	
Autres charges de gestion courante (65)	40 000,00	25 059,78
Charges financières (66)	361 000,00	222 658,36
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	74 000,00	56 550,00
<b>Totaux</b>	<b>5 283 517,79</b>	<b>4 360 673,49</b>
<b>Résultat d'exploitation 2024</b>	<b>1 802 500,00</b>	<b>2 587 007,88</b>
Solde des mouvements d'ordre entre sections	1 802 500,00	871 106,39
<b>Résultat budgétaire</b>	<b>0,00</b>	<b>1 715 901,49</b>

Comme sur le budget de l'Eau et pour les mêmes causes, les recettes de fonctionnement encaissées au titre de 2024 ont été supérieures à celles de 2023.

En parallèle, les dépenses de fonctionnement, principalement les chapitres des charges à caractère général et des charges financières, ont été contenues en-deçà des prévisions budgétaires. Les charges de personnel ont progressé de 8% entre 2023 et 2024.

De la sorte, le résultat d'exploitation généré pour l'exercice 2024 s'élève à environ 2,6 M€ (dont 682 k€ d'excédent reporté), soit une valeur supérieure à celle de 2023.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Restes à réaliser</b>
Résultat d'investissement 2023 reporté (001)			
Fonds propres (10)	1 000 000,00	1 000 000,00	
Subventions d'investissement perçues (13)	7 853 489,51	2 893 583,48	4 265 518,22
Autres produits (024-20-204-21-23-27-458)	2 202 895,67	1 219 238,20	527 880,90
Produit des emprunts (16)	9 000 000,00	8 000 000,00	0,00
Solde des mouvements d'ordre entre sections	1 802 500,00	871 106,39	
<b>Totaux</b>	<b>21 858 885,18</b>	<b>13 983 928,07</b>	<b>4 793 399,12</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Restes à réaliser</b>
Résultat d'investissement 2023 reporté (001)	10 522 808,35	10 522 808,35	
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	8 067 137,85	3 624 089,40	1 261 465,20
Autres dépenses d'investissement	1 884 136,35	1 262 700,14	246 906,89
Dépenses imprévues d'investissement (020)	54 802,63		
Amortissement du capital des emprunts (16)	1 330 000,00	1 145 617,79	
<b>Totaux</b>	<b>21 858 885,18</b>	<b>16 555 215,68</b>	<b>1 508 372,09</b>
<b>Résultat budgétaire d'investissement 2024</b>	<b>0,00</b>	<b>-2 571 287,61</b>	
<b>Solde des RAR</b>			<b>3 285 027,03</b>
<b>Excédent de financement de la SI (après intégration des RAR)</b>		<b>713 739,42</b>	

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2024 ont principalement concerné :

- les travaux de mise aux normes du système d'assainissement de Souleyrie ;
- les travaux de réhabilitation de la STEP de Saint Simon ;
- des travaux de réseaux sur la ville d'Aurillac (Rue Francis Fesq) et sur les communes (Marmanhac, Naucelles, Saint Julien de Jordanne, Ytrac...).

Les recettes d'investissement ont été essentiellement constituées de subventions, de nouveaux emprunts et de fonds propres.

Le niveau d'endettement au 31/12/2024 s'établissait à 19,63 M€ soit une capacité de désendettement de 10,3 années. En 2024, un emprunt de 8 M€ a été débloqué afin de financer la STEP de Souleyrie.

## **2 – LE BUDGET PRIMITIF 2025**

Le budget primitif pour l'exercice 2025 a été construit conformément aux données exposées lors du Débat d'Orientations Budgétaires du Conseil Communautaire du 24 février dernier.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Résultat de fonctionnement 2024 reporté (002)	715 901,49
Produits des services (70-71-72)	6 552 000,00
Dotations, subventions et participations (74)	10 000,00
Autres produits de gestion courante (75)	15 000,00
Atténuations de charges (013)	10 000,00
Produits exceptionnels (77)	220 100,00
<b>Totaux</b>	<b>7 523 001,49</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Charges à caractère général (011)	2 644 300,00
Charges de personnel (012)	2 226 000,00
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)	214 201,49
Autres charges de gestion courante (65)	35 000,00
Charges financières (66)	455 000,00
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	233 500,00
<b>Totaux</b>	<b>5 808 001,49</b>
<b>Résultat global de fonctionnement</b>	<b>1 715 000,00</b>
Solde des mouvements d'ordre entre sections	1 715 000,00
Résultat budgétaire	0,00

### Les charges :

Le chapitre 011 est présenté à un niveau supérieur à celui de 2024 afin de tenir compte de l'inflation et des charges supplémentaires liées à la nouvelle station de Souleyrie (dont la maintenance et l'assurance).

Les charges de personnel sont également projetées en hausse car 2 postes sont prévus pour le remplacement de postes vacants ainsi que la hausse de 3 points de CNRACL.

Les charges financières vont fortement augmenter du fait d'un nouvel emprunt débloqué en 2024 notamment pour financer le projet de Souleyrie mais également du fait de l'augmentation des taux d'intérêt.

### Les recettes :

Les recettes liées au produit des services évoluent à proportion des hausses de tarifs votées en décembre dernier (+ 3,55 %).

L'autofinancement prévisionnel se maintient à un niveau élevé, soit 1 million d'euros (hors résultat reporté).

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Restes à Réaliser 2024</b>	<b>Crédits nouveaux</b>	<b>Total Budget Primitif 2025</b>
Fonds propres (10)		1 000 000,00	1 000 000,00
Subventions d'investissement perçues (13)	4 265 518,22	890 000,00	5 155 518,22
Autres produits (024-23-27-458)	527 880,90	740 000,00	1 267 880,90
Produit des emprunts (16)		1 950 000,00	1 950 000,00
<b>Totaux</b>	<b>4 793 399,12</b>	<b>4 580 000,00</b>	<b>9 373 399,12</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Restes à Réaliser 2024</b>	<b>Crédits nouveaux</b>	<b>Total Budget Primitif 2025</b>
Résultat d'investissement reporté (001)		2 571 287,61	2 571 287,61
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	1 261 465,20	5 007 000,00	6 268 465,20
Autres dépenses d'investissement (24-26-27-458)	246 906,89	540 000,00	786 906,89
Dépenses imprévues d'investissement (020)		31 739,42	31 739,42
Amortissement du capital des emprunts (16)		1 430 000,00	1 430 000,00
<b>Totaux</b>	<b>1 508 372,09</b>	<b>9 580 027,03</b>	<b>11 088 399,12</b>
Résultat 2025 de la section d'investissement	3 285 027,03	-5 000 027,03	-1 715 000,00
Solde des opérations d'ordre entre sections		1 715 000,00	1 715 000,00
Résultat budgétaire			0,00

Les grands projets d'équipement inscrits en 2025 concernent :

- la rénovation du système d'assainissement de Vézac (STEP) ;
- l'achat d'un camion caméra ;
- la réalisation du schéma directeur de l'assainissement ;
- des diagnostics permanents des STEPs, PR et réseaux ;
- des travaux sur les communes (Aurillac, Crandelles, Lascelles, Sansac-de-Marmiesse, Reilhac, Vézac ,...).

Ces dépenses seront financées par des subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du budget principal de la CABA ainsi que par de nouveaux emprunts prévisionnels.

## VI – Le Budget Annexe des TDMA

### 1 – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Les résultats budgétaires de l'exercice 2024 sont les suivants :

	2024
Section de fonctionnement	760 684,07 €
Section d'investissement	1 656 789,81 €

Le résultat d'investissement de 2024 sera repris en report au compte 001 - Recettes au budget primitif 2025.

L'affectation du résultat de fonctionnement est proposée en totalité en report au 002 - Recettes du budget de fonctionnement 2024 soit 760 684,07 €. Le besoin de financement de la section d'investissement étant positif, il est rappelé qu'il n'y a pas d'obligation d'affectation à la section d'investissement.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Résultat de fonctionnement 2023 reporté (002)	735 447,67	735 447,67
Produits des services (70-71-72)	2 703 000,00	2 737 020,99
Impôts et taxes (73)	7 400 000,00	7 504 594,00
Dotations, subventions et participations (74)	450 300,00	433 948,69
Autres produits de gestion courante (75)	8 000,00	4 253,43
Atténuations de charges (013)	70 000,00	79 281,74
Produits exceptionnels (77) et provisions (78)	48 000,00	64 530,58
<b>Totaux</b>	<b>11 414 747,67</b>	<b>11 559 077,10</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Charges à caractère général (011)	7 083 747,67	6 875 553,79
Charges de personnel (012)	3 132 000,00	2 997 976,12
Autres charges de gestion courante (65)	27 000,00	20 849,42
Charges financières (66)	188 000,00	185 298,22
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	188 000,00	136 516,28
<b>Totaux</b>	<b>10 618 747,67</b>	<b>10 216 193,83</b>
<b>Résultat d'exploitation 2024</b>	<b>796 000,00</b>	<b>1 342 883,27</b>
Solde des mouvements d'ordre entre sections	796 000,00	582 199,20
<b>Résultat budgétaire</b>	<b>0,00</b>	<b>760 684,07</b>

Globalement, les recettes de fonctionnement ont été conformes à la prévision, notamment les produits des services, le produit de TEOM et les participations des éco-organismes.

Les dépenses de personnel ont été supérieures de 3% à celles de 2023 et bien que les dépenses à caractère général aient été inférieures à la prévision, il est à relever que les coûts de traitement des déchets ont été largement supérieurs à ceux des années précédentes.

Dans ce contexte de hausse des coûts et de maintien des recettes, l'objectif annoncé de maintenir un niveau durable d'épargne brute au-delà d'une valeur comprise entre 0,8 et 1 million d'euros n'a pas été atteint en 2024.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Restes à réaliser</b>
Résultat d'investissement 2023 reporté (001)	1 915 015,57	1 915 015,57	
Fonds propres (10)	835 000,00	513 503,14	
Subventions d'investissement perçues (13)		40 072,61	
Autres produits (024-20-204-21-23-27-458)	130 000,00		
Produit des emprunts (16)			
Solde des mouvements d'ordre entre sections	796 000,00	582 199,20	
<b>Totaux</b>	<b>3 676 015,57</b>	<b>3 050 790,52</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Restes à réaliser</b>
Résultat d'investissement 2023 reporté (001)			
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	2 896 015,57	624 830,43	1 308 525,43
Autres dépenses d'investissement			
Dépenses imprévues d'investissement (020)			
Amortissement du capital des emprunts (16)	780 000,00	769 170,28	
<b>Totaux</b>	<b>3 676 015,57</b>	<b>1 394 000,71</b>	<b>1 308 525,43</b>
<b>Résultat budgétaire d'investissement 2024</b>	<b>0,00</b>	<b>1 656 789,81</b>	
<b>Solde des RAR</b>			<b>-1 308 525,43</b>
<b>Excédent de financement de la SI (après intégration des RAR)</b>		<b>348 264,38</b>	

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2024 ont principalement concerné la poursuite des achats de renouvellement de matériel roulant, de bennes et de colonnes.

Les recettes d'investissement ont été essentiellement constituées de fonds propres.

Le capital restant dû de la dette s'élevait à 5 837 970,41 € au 31/12/2024, soit une capacité de désendettement de 9,61 années.

## **2 – LE BUDGET PRIMITIF 2025**

Le budget primitif pour l'exercice 2025 a été construit conformément aux données exposées lors du Débat d'Orientations Budgétaires du Conseil Communautaire du 24 février dernier.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Résultat de fonctionnement 2024 reporté (002)	760 684,07
Produits des services (70-71-72)	2 705 000,00
Impôts et taxes (73)	7 600 000,00
Dotations, subventions et participations (74)	461 500,00
Autres produits de gestion courante (75)	265 000,00
Atténuations de charges (013)	70 000,00
Produits exceptionnels (77)	41 500,00
<b>Totaux</b>	<b>11 903 684,07</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Charges à caractère général (011)	7 695 584,07
Charges de personnel (012)	3 100 000,00
Autres charges de gestion courante (65)	26 000,00
Charges financières (66)	148 000,00
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	133 100,00
<b>Totaux</b>	<b>11 102 684,07</b>
<b>Résultat global de fonctionnement</b>	<b>801 000,00</b>
Solde des mouvements d'ordre entre sections	801 000,00
Résultat budgétaire	0,00

### Les charges :

Les crédits ouverts sur le chapitre 011 sont en forte progression par rapport à ceux de 2024 (+ 600 k€). Cela provient de l'augmentation des coûts de traitement des déchets dont la TGAP et de la prévision de location de matériel roulant (doublement ponctuel de certaines tournées pour la mise en place des regroupements des points de collecte).

Les charges de personnel ne devraient progresser que des évolutions réglementaires (GVT, augmentation du taux de CNRACL) et éventuellement de nouvelles dispositions sur le RIFSEEP.

L'autofinancement prévisionnel (hors résultat reporté) est proche de zéro.

### Les recettes :

Les recettes liées au produit des services sont prévues au même niveau qu'en 2024.

Le produit de la TEOM va augmenter sous l'effet de la revalorisation législative des bases (+ 1,7%).

Le Budget Principal d'Aurillac Agglo va verser une subvention exceptionnelle à ce Budget Annexe afin de couvrir les charges exceptionnelles et ponctuelles liées à la mise en place des regroupements des points de collecte.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Restes à Réaliser 2024</b>	<b>Crédits nouveaux</b>	<b>Total Budget Primitif 2025</b>
Résultat d'investissement reporté (001)		1 656 789,81	1 656 789,81
Fonds propres (10)		600 000,00	600 000,00
Subventions d'investissement perçues (13)		750 000,00	750 000,00
Autres produits (024-23-27-458)		130 000,00	130 000,00
Produit des emprunts (16)		1 020 000,00	1 020 000,00
<b>Totaux</b>	<b>0,00</b>	<b>4 156 789,81</b>	<b>4 156 789,81</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Restes à Réaliser 2024</b>	<b>Crédits nouveaux</b>	<b>Total Budget Primitif 2025</b>
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	1 308 525,43	2 874 264,38	4 182 789,81
Amortissement du capital des emprunts (16)		775 000,00	775 000,00
<b>Totaux</b>	<b>1 308 525,43</b>	<b>3 649 264,38</b>	<b>4 957 789,81</b>
Résultat 2025 de la section d'investissement	-1 308 525,43	507 525,43	-801 000,00
Solde des opérations d'ordre entre sections		801 000,00	801 000,00
Résultat budgétaire			0,00

Les grands projets d'équipement inscrits en 2025 concernent le renouvellement de matériel roulant, de colonnes d'apport volontaire et de logiciels pour préparer les évolutions de la collecte.

Ces dépenses seront financées par des fonds propres, des subventions de l'Etat et de l'ADEME ainsi que des nouveaux emprunts qui représentent 24% des dépenses d'équipement.

## VII – Le Budget Annexe du PLIE

### 1 – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Les résultats budgétaires de l'exercice 2024 sont les suivants :

	2024
Section de fonctionnement	3 644,42 €
Section d'investissement	9 680,70 €

Ce budget étant clôturé au 31/12/2024, les résultats seront repris sur le Budget Principal soit au compte 001 - Recettes au budget primitif 2025 pour le résultat d'investissement soit 9 680,70 € et en report au 002 - Recettes du budget de fonctionnement 2025 soit 3 644,42 €.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Résultat de fonctionnement 2023 reporté (002)	38 768,68	38 768,68
<b>Totaux</b>	<b>38 768,68</b>	<b>38 768,68</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Autres charges de gestion courante (65)	38 768,68	35 124,26
<b>Totaux</b>	<b>38 768,68</b>	<b>35 124,26</b>
<b>Résultat d'exploitation 2024</b>	<b>0,00</b>	<b>3 644,42</b>
<b>Résultat budgétaire</b>	<b>0,00</b>	<b>3 644,42</b>

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Restes à réaliser</b>
Résultat d'investissement 2023 reporté (001)	9 680,70	9 680,70	
<b>Totaux</b>	<b>9 680,70</b>	<b>9 680,70</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Restes à réaliser</b>
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	9 680,70		
<b>Totaux</b>	<b>9 680,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat budgétaire d'investissement 2024</b>	<b>0,00</b>	<b>9 680,70</b>	
<b>Solde des RAR</b>			<b>0,00</b>
<b>Excédent de financement de la SI (après intégration des RAR)</b>		<b>9 680,70</b>	

## VIII – Le Budget Annexe des Campings Communautaires

### 1 – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Les résultats budgétaires de l'exercice 2024 sont les suivants :

	2024
Section de fonctionnement	237 245,79 €
Section d'investissement	269 543,85 €

Le résultat d'investissement de 2024 sera repris en report au compte 001 - Recettes au budget primitif 2025.

L'affectation du résultat de fonctionnement est proposée en report au 002 - Recettes du budget de fonctionnement 2025 en totalité soit 237 245,79 €. Pour rappel, le besoin de financement de la section d'investissement étant nul, il n'y a pas lieu d'effectuer une affectation minimum obligatoire.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Résultat de fonctionnement 2023 reporté (002)	175 050,60	175 050,60
Produits des services (70-71-72)	210 000,00	219 793,34
Autres produits de gestion courante (75)	12 000,00	22 417,45
Atténuations de charges (013)	26 000,00	29 303,13
Produits exceptionnels (77) et provisions (78)	100 000,00	104 813,93
<b>Totaux</b>	<b>523 050,60</b>	<b>551 378,45</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Charges à caractère général (011)	153 000,00	127 516,38
Charges de personnel (012)	204 000,00	188 463,35
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)	3 430,60	
Autres charges de gestion courante (65)	4 200,00	0,83
Atténuations de produits (014)	12 000,00	10 847,76
Charges financières (66)	25 300,00	18 978,43
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	4 120,00	120,00
<b>Totaux</b>	<b>406 050,60</b>	<b>345 926,75</b>
<b>Résultat d'exploitation 2024</b>	<b>117 000,00</b>	<b>205 451,70</b>
Solde des mouvements d'ordre entre sections	117 000,00	-31 794,09
<b>Résultat budgétaire</b>	<b>0,00</b>	<b>237 245,79</b>

Les recettes des produits des services ont été supérieures à la prévision grâce à l'effet année pleine de l'ouverture du camping de l'Ombrade après ses travaux de restructuration. La participation du budget principal a été de 100 000 €.

Les dépenses réelles ont été inférieures aux crédits ouverts, cela a notamment été le cas sur les chapitres des charges à caractère général et des charges de personnel. Les recettes supplémentaires ont permis de générer un résultat d'exploitation de 205 k€ sur l'exercice 2024.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Restes à réaliser</b>
Résultat d'investissement 2023 reporté (001)	634 483,15	634 483,15	
Fonds propres (10)			
Subventions d'investissement perçues (13)	56 000,00	56 000,00	
Autres produits (024-20-204-21-23-27-458)		764,76	
Produit des emprunts (16)	240 000,00	12 333,34	70 000,00
Solde des mouvements d'ordre entre sections	117 000,00	-31 794,09	
<b>Totaux</b>	<b>1 047 483,15</b>	<b>671 787,16</b>	<b>70 000,00</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Restes à réaliser</b>
Résultat d'investissement 2023 reporté (001)			
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	915 607,49	294 381,27	326 725,67
Autres dépenses d'investissement			
Dépenses imprévues d'investissement (020)	14 875,66		
Amortissement du capital des emprunts (16)	117 000,00	107 862,04	
<b>Totaux</b>	<b>1 047 483,15</b>	<b>402 243,31</b>	<b>326 725,67</b>
<b>Résultat budgétaire d'investissement 2024</b>	<b>0,00</b>	<b>269 543,85</b>	
<b>Solde des RAR</b>			<b>-256 725,67</b>
<b>Excédent de financement de la SI (après intégration des RAR)</b>		<b>12 818,18</b>	

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2024 ont été principalement attachées aux travaux de réaménagement du camping de l'Ombrade.

Les recettes d'investissement ont été constituées du résultat reporté et des subventions.

Le capital restant dû de la dette s'élevait à 1 351 672,42 € au 31/12/2024 soit une capacité de désendettement de 44 années car ce budget annexe ne dispose pas d'un autofinancement élevé. Sa situation doit être appréciée au niveau consolidé d'Aurillac Agglo.

## **2 – LE BUDGET PRIMITIF 2025**

Le budget primitif pour l'exercice 2025 a été construit conformément aux données exposées lors du Débat d'Orientations Budgétaires du Conseil Communautaire du 24 février dernier.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Résultat de fonctionnement 2024 reporté (002)	237 245,79
Produits des services (70-71-72)	220 000,00
Autres produits de gestion courante (75)	12 000,00
Atténuations de charges (013)	25 000,00
Produits exceptionnels (77)	75 000,00
<b>Totaux</b>	<b>569 245,79</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Charges à caractère général (011)	158 900,00
Charges de personnel (012)	215 000,00
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)	14 645,79
Autres charges de gestion courante (65)	2 200,00
Atténuations de produits (014)	12 000,00
Charges financières (66)	25 500,00
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	4 000,00
<b>Totaux</b>	<b>432 245,79</b>
<b>Résultat global de fonctionnement</b>	<b>137 000,00</b>
Solde des mouvements d'ordre entre sections	137 000,00
Résultat budgétaire	0,00

### Les charges :

Le montant des charges à caractère général est prévu au même niveau que les crédits ouverts en 2024, les charges de personnel sont en légère hausse et les charges d'intérêt devraient être équivalentes à celles de 2024.

### Les recettes :

Les recettes liées aux produits des services sont prévues au même niveau que celles réalisées en 2024.

La subvention du budget principal a pu être revue à la baisse (75 000 €) grâce à l'affectation du résultat de fonctionnement de 2024.

L'autofinancement prévisionnel est d'environ – 100 k€ (hors résultat reporté).

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Restes à Réaliser 2024</b>	<b>Crédits nouveaux</b>	<b>Total Budget Primitif 2025</b>
Résultat d'investissement reporté (001)		269 543,85	269 543,85
Produit des emprunts (16)	70 000,00	325 000,00	395 000,00
<b>Totaux</b>	<b>70 000,00</b>	<b>594 543,85</b>	<b>664 543,85</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Restes à Réaliser 2024</b>	<b>Crédits nouveaux</b>	<b>Total Budget Primitif 2025</b>
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	326 725,67	332 000,00	658 725,67
Dépenses imprévues d'investissement (020)		17 818,18	17 818,18
Amortissement du capital des emprunts (16)		125 000,00	125 000,00
<b>Totaux</b>	<b>326 725,67</b>	<b>474 818,18</b>	<b>801 543,85</b>
Résultat 2025 de la section d'investissement	-256 725,67	119 725,67	-137 000,00
Solde des opérations d'ordre entre sections		137 000,00	137 000,00
Résultat budgétaire			0,00

Les grands projets d'équipement inscrits en 2025 concernent la fin du réaménagement du camping de l'Ombrade avec l'installation de 3 HLL supplémentaires et des travaux sur le camping de Jussac.

Ces dépenses seront financées par le résultat reporté et par de nouveaux emprunts.

## IX – Le Budget Annexe des Transports Urbains

### 1 – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Les résultats budgétaires de l'exercice 2024 sont les suivants :

	2024
Section de fonctionnement	423 404,69 €
Section d'investissement	641 197,70 €

Le résultat d'investissement de 2024 sera repris en report au compte 001 - Recettes au budget primitif 2025.

L'affectation du résultat de fonctionnement est proposée en report au 002 - Recettes du budget de fonctionnement 2025 pour la totalité soit 423 404,69 €. Pour rappel, le besoin de financement de la section d'investissement étant nul, il n'y a pas lieu de prévoir une affectation obligatoire minimale.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Résultat de fonctionnement 2023 reporté (002)	119 409,71	119 409,71
Produits des services (70-71-72)	742 000,00	800 756,54
Impôts et taxes (73)	3 150 000,00	3 258 154,54
Dotations, subventions et participations (74)	901 000,00	922 184,91
Autres produits de gestion courante (75)	26 500,00	31 483,05
Produits financiers (76)	0,00	16 649,79
Produits exceptionnels (77) et provisions (78)	1 510 400,00	1 522 462,01
<b>Totaux</b>	<b>6 449 309,71</b>	<b>6 671 100,55</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Charges à caractère général (011)	5 859 500,00	5 752 076,91
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)	14 909,71	
Autres charges de gestion courante (65)	104 000,00	58 676,53
Atténuations de produits (014)	5 000,00	725,84
Charges financières (66)	51 500,00	39 478,64
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	13 000,00	9 714,86
<b>Totaux</b>	<b>6 047 909,71</b>	<b>5 860 672,78</b>
<b>Résultat d'exploitation 2024</b>	<b>401 400,00</b>	<b>810 427,77</b>
Solde des mouvements d'ordre entre sections	401 400,00	387 023,08
<b>Résultat budgétaire</b>	<b>0,00</b>	<b>423 404,69</b>

Les recettes liées aux produits des services ont encore progressé en 2024 et elles ont même été supérieures à la prévision.

Le produit du Versement de Transport a été supérieur aux attentes. La subvention versée par le budget principal a été portée à 1 500 000 €.

Concernant les charges à caractère général, la rémunération de la Stabus a augmenté d'environ 171 k€ soit une progression de 3,2% entre 2023 et 2024. Cette hausse provient des indices sur lesquels sont revalorisés les prix du contrat du délégataire, de l'augmentation des kilomètres et des heures réalisés en interne ainsi que de l'augmentation du coût de la sous-traitance.

Le résultat budgétaire s'est donc établi à 423 k€.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Restes à réaliser</b>
Résultat d'investissement 2023 reporté (001)	1 072 519,93	1 072 519,93	
Autres produits (024-20-204-21-23-27-458)	260 000,00	133 381,00	126 619,00
Produit des emprunts (16)	400 000,00	7 999,99	
Solde des mouvements d'ordre entre sections	401 400,00	387 023,08	
<b>Totaux</b>	<b>2 133 919,93</b>	<b>1 600 924,00</b>	<b>126 619,00</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Restes à réaliser</b>
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	1 778 272,46	737 700,90	527 547,81
Dépenses imprévues d'investissement (020)	65 647,47		
Amortissement du capital des emprunts (16)	290 000,00	222 025,40	
<b>Totaux</b>	<b>2 133 919,93</b>	<b>959 726,30</b>	<b>527 547,81</b>
<b>Résultat budgétaire d'investissement 2024</b>	<b>0,00</b>	<b>641 197,70</b>	
<b>Solde des RAR</b>			<b>-400 928,81</b>
<b>Excédent de financement de la SI (après intégration des RAR)</b>		<b>240 268,89</b>	

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2024 ont été liées à l'achat de 2 bus et d'un véhicule TPMR.

Les recettes d'investissement ont été constituées uniquement de fonds propres.

Le capital restant dû de la dette s'établissait à 2 629 888,53 € au 31/12/2024 soit une capacité de désendettement de 3,81 années.

## **2 – LE BUDGET PRIMITIF 2025**

Le budget primitif pour l'exercice 2025 a été construit conformément aux données exposées lors du Débat d'Orientations Budgétaires du Conseil Communautaire du 24 février dernier.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Résultat de fonctionnement 2024 reporté (002)	423 404,69
Produits des services (70-71-72)	788 000,00
Impôts et taxes (73)	3 250 000,00
Dotations, subventions et participations (74)	893 000,00
Autres produits de gestion courante (75)	28 000,00
Produits exceptionnels (77)	1 332 900,00
<b>Totaux</b>	<b>6 715 304,69</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Charges à caractère général (011)	5 942 500,00
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)	71 404,69
Autres charges de gestion courante (65)	104 000,00
Atténuations de produits (014)	3 000,00
Charges financières (66)	40 000,00
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	3 000,00
<b>Totaux</b>	<b>6 163 904,69</b>
<b>Résultat global de fonctionnement</b>	<b>551 400,00</b>
Solde des mouvements d'ordre entre sections	551 400,00
Résultat budgétaire	0,00

### Les charges :

Pour mémoire, le contrat d'Obligations de Service Public établi entre Aurillac Agglo et la STABUS a été renégocié avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la rémunération du délégataire ayant alors pris en considération les charges réelles de 2018.

Pour 2025, la prévision intègre le même niveau de service que l'an passé (y compris la ligne 6-Sablrière et les lignes estivales). Le contrat progresse en fonction notamment de la revalorisation des indices suivant l'inflation actuelle et à venir et prend en considération les charges réelles de sous-traitance de l'exploitant.

Les charges de 2025 comprennent également les charges de maintenance des logiciels de billettique ainsi que les prestations de gestion du Pôle d'Echange Intermodal.

### Les recettes :

Les recettes liées aux produits des services ainsi que le Versement Mobilité sont attendues à la même hauteur que celles encaissées en 2024.

La subvention du budget principal a été baissée à 1 330 000 € en 2025, contre 1 500 000 € en 2024, grâce au résultat de fonctionnement de 2024.

L'autofinancement prévisionnel se situe à 128 k€ (sans le résultat reporté).

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Restes à Réaliser 2024</b>	<b>Crédits nouveaux</b>	<b>Total Budget Primitif 2025</b>
Résultat d'investissement reporté (001)		641 197,70	641 197,70
Autres produits (024-23-27-458)	126 619,00		126 619,00
Produit des emprunts (16)		340 000,00	340 000,00
<b>Totaux</b>	<b>126 619,00</b>	<b>981 197,70</b>	<b>1 107 816,70</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Restes à Réaliser 2024</b>	<b>Crédits nouveaux</b>	<b>Total Budget Primitif 2025</b>
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	527 547,81	757 000,00	1 284 547,81
Dépenses imprévues d'investissement (020)		55 668,89	55 668,89
Amortissement du capital des emprunts (16)		319 000,00	319 000,00
<b>Totaux</b>	<b>527 547,81</b>	<b>1 131 668,89</b>	<b>1 659 216,70</b>
Résultat 2025 de la section d'investissement	-400 928,81	-150 471,19	-551 400,00
Solde des opérations d'ordre entre sections		551 400,00	551 400,00
Résultat budgétaire			0,00

Les dépenses d'équipement vont principalement concerner le renouvellement partiel du parc de bus (2 bus hybrides), l'achat d'un véhicule léger et d'un véhicule TPMR ainsi que l'installation de toitures photovoltaïques sur les ateliers de la Stabus.

Les recettes sont constituées par le résultat reporté et de nouveaux emprunts.

## X – Le Budget Annexe de l’Aéroport

### 1 – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Les résultats budgétaires de l’exercice 2024 sont les suivants :

	2024
Section de fonctionnement	413 353,82 €
Section d’investissement	564 457,70 €

Le résultat d’investissement de 2024 sera repris en report au compte 001 - Recettes au budget primitif 2025.

L’affectation du résultat de fonctionnement est proposée en report au 002 - Recettes du budget de fonctionnement 2025 en totalité soit 413 353,82 €. Le besoin de financement de la section d’investissement étant positif, il est rappelé qu’il n’y a pas d’obligation d’affectation à la section d’investissement.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Résultat de fonctionnement 2023 reporté (002)	306 128,52	306 128,52
Produits des services (70-71-72)	708 000,00	646 590,13
Dotations, subventions et participations (74)	980 000,00	1 126 260,91
Autres produits de gestion courante (75)	8 000,00	9 024,14
Atténuations de charges (013)	31 000,00	40 153,42
Produits exceptionnels (77) et provisions (78)	7 700,00	10 392,20
<b>Totaux</b>	<b>2 040 828,52</b>	<b>2 138 549,32</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Charges à caractère général (011)	1 074 900,00	910 282,07
Charges de personnel (012)	720 000,00	680 958,28
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)	91 628,52	
Autres charges de gestion courante (65)	4 000,00	1 223,68
Atténuations de produits (014)	2 000,00	0,00
Charges financières (66)	11 000,00	7 585,40
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	27 700,00	15 453,43
<b>Totaux</b>	<b>1 931 228,52</b>	<b>1 615 502,86</b>
<b>Résultat d'exploitation 2024</b>	<b>109 600,00</b>	<b>523 046,46</b>
Solde des mouvements d'ordre entre sections	109 600,00	109 692,64
<b>Résultat budgétaire</b>	<b>0,00</b>	<b>413 353,82</b>

En 2024, les recettes commerciales ont été inférieures à la prévision. Cela provient d’une baisse de nombre de vols entre 2023 et 2024. Les reversements de taxes passagers par l’Etat ont été plus importants que ceux constatés en 2023 ainsi qu’aux prévisions budgétaires. Les subventions d’équilibre versées à parité par le budget principal de l’Agglomération et le Département ont été de 240 000 € par collectivité. Le résultat budgétaire provient en grande partie du résultat reporté de 2023.

Les charges à caractère général et les charges de personnel ont été inférieures à la prévision. La mise en réserve sur le chapitre des dépenses imprévues n’a pas eu à être déployée, cela a contribué à porter le résultat d’exploitation à 413 353,82 €.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Restes à réaliser</b>
Résultat d'investissement 2023 reporté (001)	837 530,66	837 530,66	
Subventions d'investissement perçues (13)	1 064 778,00	88 701,90	501 768,00
Autres produits (024-20-204-21-23-27-458)	100 000,00	60 441,34	
Solde des mouvements d'ordre entre sections	109 600,00	109 692,64	
<b>Totaux</b>	<b>2 111 908,66</b>	<b>1 096 366,54</b>	<b>501 768,00</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Restes à réaliser</b>
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	1 361 750,72	398 611,59	128 102,63
Dépenses imprévues d'investissement (020)	27 157,94		
Amortissement du capital des emprunts (16)	723 000,00	133 297,25	
<b>Totaux</b>	<b>2 111 908,66</b>	<b>531 908,84</b>	<b>128 102,63</b>
<b>Résultat budgétaire d'investissement 2024</b>	<b>0,00</b>	<b>564 457,70</b>	
<b>Solde des RAR</b>			<b>373 665,37</b>
<b>Excédent de financement de la SI (après intégration des RAR)</b>		<b>938 123,07</b>	

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2024 ont concerné :

- le remplacement de la rampe d'approche,
- l'achat de divers petits matériels de remplacement.

Les recettes d'investissement sont constituées par des fonds propres et des subventions.

Le capital restant dû s'élevait à 902 950,10 € au 31/12/2024, soit une capacité de désendettement de 4,2 années.

## **2 – LE BUDGET PRIMITIF 2025**

Le budget primitif pour l'exercice 2025 a été construit conformément aux données exposées lors du Débat d'Orientations Budgétaires du Conseil Communautaire du 24 février dernier.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Résultat de fonctionnement 2024 reporté (002)	413 353,82
Produits des services (70-71-72)	557 000,00
Dotations, subventions et participations (74)	1 030 000,00
Autres produits de gestion courante (75)	7 000,00
Atténuations de charges (013)	34 000,00
Produits exceptionnels (77)	2 100,00
<b>Totaux</b>	<b>2 043 453,82</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Charges à caractère général (011)	1 078 700,00
Charges de personnel (012)	710 000,00
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)	52 753,82
Autres charges de gestion courante (65)	4 000,00
Charges financières (66)	8 000,00
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	29 500,00
<b>Totaux</b>	<b>1 882 953,82</b>
<b>Résultat global de fonctionnement</b>	<b>160 500,00</b>
Solde des mouvements d'ordre entre sections	160 500,00
Résultat budgétaire	0,00

### Les charges :

Les charges à caractère général devraient être supérieures à celles du compte administratif 2024 afin de prendre en compte les effets de l'inflation et les charges liées à une campagne de communication.

Les charges de personnel devraient être en augmentation par rapport au compte administratif 2024 afin d'intégrer les effets année pleine des recrutements effectués mais les effectifs sont restés stables.

### Les recettes :

Les recettes commerciales et les produits des taxes d'aéroport de la DGAC sont projetés à la baisse par rapport à ceux encaissés en 2024 afin de prendre en considération la diminution du nombre de rotations.

Les subventions du budget principal et du Département qui étaient de 230 000 € en 2024 sont prévues à 240 000 € en 2025. Le résultat reporté étant en hausse, il permet de couvrir les baisses de recettes.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Restes à Réaliser 2024</b>	<b>Crédits nouveaux</b>	<b>Total Budget Primitif 2025</b>
Résultat d'investissement reporté (001)		564 457,70	564 457,70
Subventions d'investissement perçues (13)	501 768,00	563 000,00	1 064 768,00
Autres produits (024-23-27-458)		100 000,00	100 000,00
<b>Totaux</b>	<b>501 768,00</b>	<b>1 227 457,70</b>	<b>1 729 225,70</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Restes à Réaliser 2024</b>	<b>Crédits nouveaux</b>	<b>Total Budget Primitif 2025</b>
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	128 102,63	1 095 000,00	1 223 102,63
Dépenses imprévues d'investissement (020)		40 623,07	40 623,07
Amortissement du capital des emprunts (16)		626 000,00	626 000,00
<b>Totaux</b>	<b>128 102,63</b>	<b>1 761 623,07</b>	<b>1 889 725,70</b>
Résultat 2025 de la section d'investissement	373 665,37	-534 165,37	-160 500,00
Solde des opérations d'ordre entre sections		160 500,00	160 500,00
Résultat budgétaire			0,00

Suite à la recommandation de la Chambre Régionale des Comptes, la section d'investissement de ce budget annexe couvre désormais les dépenses à caractère immobilier et mobilier.

Pour 2025, ces dépenses vont concerner des études pour la restructuration des bâtiments aéroportuaires (aérogare, bâtiment SSLIA et aéroclub), l'acquisition de terrains pour l'agrandissement de la piste ainsi que divers achats pour le fonctionnement de la plateforme.

Les recettes sont constituées de subventions et du résultat antérieur reporté.

## XI – Le Budget Annexe du Centre Aquatique

### 1 – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Les résultats budgétaires de l'exercice 2024 sont les suivants :

	2024
Section de fonctionnement	341 044,51 €
Section d'investissement	-203 564,67 €

Le résultat d'investissement de 2024 sera repris en report au compte 001 - Dépenses au budget primitif 2025.

L'affectation du résultat de fonctionnement est proposée en report au 002 - Recettes du budget de fonctionnement 2025 pour la totalité soit 341 044,51 €, le besoin de financement de la section d'investissement étant nul, il n'y a pas d'affectation minimum.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Résultat de fonctionnement 2023 reporté (002)	244 833,95	244 833,95
Produits des services (70-71-72)	505 000,00	534 761,00
Dotations, subventions et participations (74)	1 500,00	701,93
Autres produits de gestion courante (75)	1 313 000,00	1 311 696,23
Atténuations de charges (013)	25 000,00	21 193,83
Produits exceptionnels (77) et provisions (78)	2 000,00	0,00
<b>Totaux</b>	<b>2 091 333,95</b>	<b>2 113 186,94</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Charges à caractère général (011)	957 883,95	750 543,36
Charges de personnel (012)	981 000,00	931 639,30
Autres charges de gestion courante (65)	1 100,00	10,98
Charges financières (66)	33 700,00	12 491,80
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	5 650,00	4 515,93
<b>Totaux</b>	<b>1 979 333,95</b>	<b>1 699 201,37</b>
<b>Résultat d'exploitation 2024</b>	<b>112 000,00</b>	<b>413 985,57</b>
Solde des mouvements d'ordre entre sections	112 000,00	72 941,06
<b>Résultat budgétaire</b>	<b>0,00</b>	<b>341 044,51</b>

Les dépenses à caractère général ont été moins importantes que prévu. Les dépenses en énergie ont été identiques entre 2023 et 2024.

Les dépenses de personnel ont progressé de 2% entre 2023 et 2024.

En parallèle, les produits des services ont progressé de 8,5% par rapport à 2023 et retrouvent un niveau équivalent à 2019. Pour assurer un équilibre minimal, le budget principal de la CABA a donc dû verser une subvention de fonctionnement de 1 300 000 €.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Restes à réaliser</b>
Résultat d'investissement 2023 reporté (001)	39 580,42	39 580,42	
Fonds propres (10)	141 000,00	52 096,00	
Subventions d'investissement perçues (13)			
Autres produits (024-20-204-21-23-27-458)	70 000,00		
Produit des emprunts (16)	700 000,00		520 000,00
Solde des mouvements d'ordre entre sections	112 000,00	72 941,06	
<b>Totaux</b>	<b>1 062 580,42</b>	<b>164 617,48</b>	<b>520 000,00</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Restes à réaliser</b>
Résultat d'investissement 2023 reporté (001)			
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	976 580,42	317 756,86	299 772,54
Autres dépenses d'investissement			
Dépenses imprévues d'investissement (020)			
Amortissement du capital des emprunts (16)	86 000,00	50 425,29	
<b>Totaux</b>	<b>1 062 580,42</b>	<b>368 182,15</b>	<b>299 772,54</b>
<b>Résultat budgétaire d'investissement 2024</b>	<b>0,00</b>	<b>-203 564,67</b>	
<b>Solde des RAR</b>			<b>220 227,46</b>
<b>Excédent de financement de la SI (après intégration des RAR)</b>		<b>16 662,79</b>	

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2024 ont principalement concerné le financement de l'ombrière photovoltaïque installée sur une partie du parking. Le paiement s'échelonne : 50% en 2024 et le solde en 2025.

Les recettes d'investissement sont constituées par des fonds propres et des reports d'emprunts.

Le capital restant dû s'élevait à 452 885,08 € au 31/12/2024, soit une capacité de désendettement de 2,68 années.

## **2 – LE BUDGET PRIMITIF 2025**

Le budget primitif pour l'exercice 2025 a été construit conformément aux données exposées lors du Débat d'Orientations Budgétaires du Conseil Communautaire du 24 février dernier.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Résultat de fonctionnement 2024 reporté (002)	341 044,51
Produits des services (70-71-72)	532 000,00
Autres produits de gestion courante (75)	1 173 000,00
Atténuations de charges (013)	25 000,00
Produits exceptionnels (77)	3 650,00
<b>Totaux</b>	<b>2 074 694,51</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Charges à caractère général (011)	867 644,51
Charges de personnel (012)	970 000,00
Autres charges de gestion courante (65)	1 000,00
Charges financières (66)	21 000,00
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	1 050,00
<b>Totaux</b>	<b>1 860 694,51</b>
<b>Résultat global de fonctionnement</b>	<b>214 000,00</b>
Solde des mouvements d'ordre entre sections	214 000,00
Résultat budgétaire	0,00

### Les charges :

Les dépenses à caractère général sont projetées en baisse par rapport à 2024. En effet, les dépenses d'énergie devraient être moindres qu'en 2024 grâce à la production électrique des ombrières photovoltaïques.

Les crédits ouverts pour les dépenses de personnel sont supérieurs aux dépenses de 2024 afin de financer les hausses prévues (GVT, CNRACL et RIFSEEP).

L'autofinancement prévisionnel se situe à – 127 k€ sans le résultat reporté.

### Les recettes :

Les recettes liées aux produits des services sont prévues au même niveau que le réalisé 2024. La subvention du budget principal est revue à la baisse à 1 160 000 € contre 1 300 000 € en 2024 grâce au résultat de fonctionnement reporté.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Restes à Réaliser 2024</b>	<b>Crédits nouveaux</b>	<b>Total Budget Primitif 2025</b>
Fonds propres (10)		65 000,00	65 000,00
Autres produits (024-23-27-458)		55 000,00	55 000,00
Produit des emprunts (16)	520 000,00		520 000,00
<b>Totaux</b>	<b>520 000,00</b>	<b>120 000,00</b>	<b>640 000,00</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Restes à Réaliser 2024</b>	<b>Crédits nouveaux</b>	<b>Total Budget Primitif 2025</b>
Résultat d'investissement reporté (001)		203 564,67	203 564,67
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	299 772,54	278 662,79	578 435,33
Amortissement du capital des emprunts (16)		72 000,00	72 000,00
<b>Totaux</b>	<b>299 772,54</b>	<b>554 227,46</b>	<b>854 000,00</b>
Résultat 2025 de la section d'investissement	220 227,46	-434 227,46	-214 000,00
Solde des opérations d'ordre entre sections		214 000,00	214 000,00
Résultat budgétaire			0,00

Les dépenses inscrites en 2025 vont essentiellement concerner des aménagements extérieurs dont le solde de l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking (RAR 2024) et différents travaux nécessaires au gros entretien du site et au renouvellement d'équipements ainsi qu'une étude de programmation pour la rénovation de l'équipement.

Ces dépenses seront financées par des fonds propres et par l'emprunt.

## **XII – Le Budget Annexe des Zones d'Activités Economiques**

Ce budget a été créé au 1<sup>er</sup> janvier 2017 en application des dispositions de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 dite loi NOTRe qui a supprimé la notion d'intérêt communautaire pour les zones d'activités économiques. Sur le territoire de l'agglomération, deux zones d'activités étaient en cours d'aménagement et de commercialisation, il s'agissait des ZAE « du Garrigoux » à Saint-Paul des-Landes et « des Rivières » à Jussac.

### **1 – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

Les résultats budgétaires de l'exercice 2024 sont les suivants :

	2024
Section de fonctionnement	0,00 €
Section d'investissement	-325 837,51 €

Le résultat d'investissement de 2024 sera repris en report au compte 001 - Dépenses au budget primitif 2025.

Le résultat de fonctionnement est nul car la section doit automatiquement être équilibrée par des dépenses et recettes d'ordre. Les résultats des budgets dits « lotissement » sont ainsi transférés en section d'investissement.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Produits des services (70-71-72)	366 000,00	24 442,91
Autres produits de gestion courante (75)		380,00
<b>Totaux</b>	<b>366 000,00</b>	<b>24 822,91</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Charges à caractère général (011)	316 000,00	197 068,70
Charges financières (66)	1 000,00	930,41
<b>Totaux</b>	<b>317 000,00</b>	<b>197 999,11</b>
<b>Résultat d'exploitation 2024</b>	<b>49 000,00</b>	<b>-173 176,20</b>
Solde des mouvements d'ordre entre sections	49 000,00	-173 176,20
<b>Résultat budgétaire</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Les dépenses de fonctionnement ont concerné des aménagements de terrains et des frais de commercialisation sur les zones de Jussac et d'Esmolès.

Les frais financiers correspondent à un emprunt sur la zone de Jussac.

Des ventes de terrains sont intervenues sur la zone de Jussac.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Restes à réaliser</b>
Produit des emprunts (16)	106 000,00		
Solde des mouvements d'ordre entre sections	49 000,00	-173 176,20	
<b>Totaux</b>	<b>155 000,00</b>	<b>-173 176,20</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Restes à réaliser</b>
Résultat d'investissement 2023 reporté (001)	134 327,99	134 327,99	
Amortissement du capital des emprunts (16)	20 672,01	18 333,32	
<b>Totaux</b>	<b>155 000,00</b>	<b>152 661,31</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat budgétaire d'investissement 2024</b>	<b>0,00</b>	<b>-325 837,51</b>	
<b>Besoin de de financement de la SI (après intégration des RAR)</b>		<b>-325 837,51</b>	

La section d'investissement retrace uniquement les opérations réelles attachées aux emprunts, sachant qu'il n'y en a qu'un seul mobilisé pour la ZAE de Jussac.

Le capital restant dû s'élevait à 55 000,12 € au 31/12/2024.

## **2 – LE BUDGET PRIMITIF 2025**

Le budget primitif pour l'exercice 2025 a été construit conformément aux données exposées lors du Débat d'Orientations Budgétaires du Conseil Communautaire du 24 février dernier.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Produits des services (70-71-72)	350 000,00
<b>Totaux</b>	<b>350 000,00</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Budget Primitif 2025</b>
Charges à caractère général (011)	127 000,00
Charges financières (66)	800,00
<b>Totaux</b>	<b>127 800,00</b>
<b>Résultat global de fonctionnement</b>	<b>222 200,00</b>
Solde des mouvements d'ordre entre sections	222 200,00
Résultat budgétaire	0,00

Les charges sont constituées de frais d'études et de commercialisation sur Jussac, Salavert, Branviel et Esmolès, ainsi que des frais financiers et de commercialisation sur la zone de Jussac.

Les recettes sont composées de l'encaissement des ventes de terrains sur les différentes ZAE sachant que les prix de cession retenus doivent permettre de garantir la couverture de l'ensemble des coûts d'aménagement déduction faite des éventuelles subventions perçues, l'Agglomération assurant avec sa trésorerie la couverture financière des décalages qui existent entre la date de production des terrains aménagés et celle de leur commercialisation.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

<b>Recettes Réelles</b>	<b>Restes à Réaliser 2024</b>	<b>Crédits nouveaux</b>	<b>Total Budget Primitif 2025</b>
Produit des emprunts (16)		125 000,00	125 000,00
<b>Totaux</b>	<b>0,00</b>	<b>125 000,00</b>	<b>125 000,00</b>
<b>Dépenses Réelles</b>	<b>Restes à Réaliser 2024</b>	<b>Crédits nouveaux</b>	<b>Total Budget Primitif 2025</b>
Résultat d'investissement reporté (001)		325 837,51	325 837,51
Amortissement du capital des emprunts (16)		21 362,49	21 362,49
<b>Totaux</b>	<b>0,00</b>	<b>347 200,00</b>	<b>347 200,00</b>
Résultat 2025 de la section d'investissement	0,00	-222 200,00	-222 200,00
Solde des opérations d'ordre entre sections		222 200,00	222 200,00
Résultat budgétaire			0,00

La section d'investissement est uniquement composée des écritures de remboursement d'emprunt et des écritures d'ordre (transfert des stocks).

Un nouvel emprunt a été inscrit pour l'équilibre du budget mais cet équilibre sera réalisé à terme avec les ventes futures des terrains sans avoir besoin de recourir à la réalisation d'un emprunt.